



Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie nationale veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Etat civil

Décès :

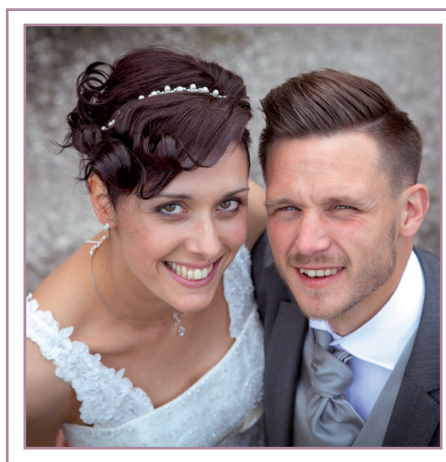
- JEANNIN André le 25 avril 2015
- BARBERET Gislaine le 31 mai 2015

*Nos sincères condoléances
à leur famille*

Naissance :

- LIARDON Dénitio le 17 juin 2015

Toutes nos félicitations



Tous nos vœux de
bonheur à
Julien GNEMMI
et Marine BIGEON
qui se sont unis
le 23 mai 2015



Flash Info Devecey

Juillet 2015

N°3

L'édito

Chacun s'accorde à penser que DEVECEY dispose de magnifiques atouts. Tous les visiteurs qui se promènent dans notre commune ne cessent de souligner la chance que nous avons de vivre là.

Aussi travaillons-nous quotidiennement les uns les autres à embellir notre commune et à faire que ses habitants soient heureux d'y vivre.

Je ne manquerai pas de souligner le rôle important des associations et des bénévoles qui les animent.

Nous traversons toujours une crise qui fragilise, inquiète et génère une spirale de pessimisme dont les conséquences sont multiples.

Les collectivités locales que nous sommes subissent les baisses annoncées et programmées de leurs budgets.

Pour autant, nous nous devons de rester confiants et ambitieux, certes, dans une configuration budgétaire plus compliquée qui nous obligera à faire les meilleurs choix d'équipements structurants et porteurs de développement pour notre commune. Conforter ce rôle de pôle centre qui nous est désormais reconnu, c'est là toute notre volonté et notre ambition.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

*Le Maire,
Michel Jassey*

Agenda

- 13 juillet : Feu d'artifice
- 5 août : Don du sang
- 24 au 28 août : Stage de basket, salle 1
- 24 au 28 août : Stage de judo, salle 2 et 3
- 6 septembre : Fête du village

A L'ÉPREUVE DU CIVISME

Nuisances sonores

En cette période de tonte des pelouses, entre autres, il est rappelé qu'un arrêté préfectoral du 19 avril 1990 réglemente les créneaux horaires autorisés pour toutes émissions de bruits. Ce sont :

- Les jours ouvrés : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



Stationnement gênant



Les élus du conseil municipal, soucieux de la qualité de vie des habitants de la commune, appellent les automobilistes, circulant dans le centre du village, à privilégier les parkings destinés au stationnement de leur véhicule. Les trottoirs sont aménagés pour permettre l'accès, en toute sécurité, aux piétons, aux poussettes voire aux fauteuils roulants.

Tout stationnement de véhicules sur les trottoirs entrave le passage et risque de mettre en danger ces usagers, obligés de descendre sur la chaussée.

Arbres, arbustes, haies, branches etc ...



Pour la sécurité de la circulation routière et piétonnière, il incombe aux habitants, riverains des voies de passage (routes, rues ou chemins de la commune), d'élaguer régulièrement la végétation bordant leur propriété. Ces précautions s'imposent également pour que les branchages trop hauts ne viennent pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone. La règle s'applique aussi pour l'abattage des branches ou arbres morts menaçant de tomber sur le sol. Ces opérations restent à l'initiative du propriétaire.

En cas de non-réalisation, la commune adressera un courrier de mise en demeure de respecter ces obligations. Si ce rappel n'est pas suivi d'effet, la commune exécutera ou fera exécuter les travaux aux frais des personnes concernées.

L'arrêté municipal n°5 du 13 février 2015 réglemente ces obligations.

TRAVAUX 2015-2016

Terrains de tennis

Lors de la séance de mai 2015, le conseil municipal a délibéré favorablement sur les travaux de rénovation des deux courts de tennis, impropres au jeu.

En effet, la commune de Devecey possède deux courts extérieurs, au revêtement en béton poreux, dont l'état s'est dégradé avec les années, ce qui rend impraticable l'accès aux adhérents du Tennis club. Ces courts nécessitent une rénovation complète.

Après un appel à la concurrence pour le choix de l'entreprise, en juin, les travaux devraient démarrer au plus tard à l'automne 2015 pour une durée d'environ cinq semaines si les intempéries ne viennent perturber le bon déroulement du chantier.



LDI part à la conquête de l'Est !

Saviez-vous qu'à Devecey dans les entrepôts de LDI sont stockées les prochaines collections de vêtements féminins de la saison automne hiver 2015 et que presque 80 % de la confection française transite par les camions LDI ?

En toute discrétion et confidentialité, LDI s'affirme comme le leader français du transport de vêtements entre l'Europe de l'Est et la France. C'est entre deux avions, entre la Pologne et le Kazakhstan, que nous rencontrons M. Christophe Bossonnet, PDG de LDI ; un PDG dont le temps est principalement consacré à développer les marchés de ses agences à l'étranger et à multiplier les destinations encore plus lointaines comme la Mongolie. « C'est dans les pays de l'Est que se fera le développement de LDI » nous précise M. Bossonnet, des pays en forte demande de produits à valeur ajoutée. Et, pour que les camions ne partent pas « à vide » depuis la France pour l'Est, LDI a développé un service de logistique « fine ».

Les remorques parfaitement sécurisées et propres de LDI conviennent parfaitement au transport de marchandises fragiles et de valeur. Ainsi, les camions LDI emmènent vers les agences des pays de l'est des médicaments pour «le laboratoire Servier» par exemple, des vins de Bordeaux, de la gastronomie fine... et même de somptueuses robes de mariés d'une valeur de 30 000 euros ... et au retour, les camions ramènent les vêtements que nous porterons la saison prochaine. Aujourd'hui, LDI est affiliée au groupe Dimotrans qui compte une trentaine d'agences en France, en Chine et au Canada. Forte de cette affiliation, LDI propose un service complet de logistique intégrant aussi bien le transport aérien que maritime.

Même si l'avenir de LDI se situe à l'Est, Devecey demeure toujours l'épicentre de la société. « En matière de logistique, nous avons encore des opportunités en France qui pourraient se concrétiser par de nouveaux investissements sur Devecey » nous confie M. Bossonnet, très enthousiaste et confiant pour l'avenir.

LDI en quelques chiffres :

- 30 millions de Chiffre d'Affaires
- 250 personnes dont 50 à Devecey
- 8 agences : Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Turquie, Italie, Grèce, Kazakhstan
- Un parc de 300 remorques.

Devecey accueille plus de 40 entreprises sur son territoire. A chaque parution, nous irons à la rencontre de l'une d'entre elles.

.....Dernières minutes.....

Prévention des conséquences d'un éventuel épisode caniculaire

Recensement des personnes à risques isolées (personnes âgées, personnes handicapées vivant à domicile) et des personnes vulnérables (public sans abri et en habitat précaire).

Un registre est disponible en mairie pour permettre à ces personnes de s'y inscrire et ce, afin de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès des personnes fragiles en cas de déclenchement du niveau 3 - alerte canicule et a fortiori du niveau 4 - mobilisation maximale, mais aussi du Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU).





Invitation de l'Union Cycliste Devecey-Voray

Plusieurs fois par semaine, vous remarquez sans doute un groupe de cyclistes se rassembler au centre du village avant de partir sillonner les routes de notre région. Tous sont de fervents adeptes de ces randonnées. Si certains d'entre eux recherchent un certain niveau de performance, d'autres se contentent de faire du simple cyclotourisme à un rythme quand même soutenu

mais vraisemblablement à la portée d'un certain nombre de personnes, notamment de retraitées et retraités.

Pourquoi ne pas essayer? Vous êtes retraité et vous aimez les balades cyclistes dans la campagne dans une atmosphère conviviale? Venez nous accompagner dans l'une ou l'autre de nos sorties des mardis, jeudis et samedis après-midi pour vous forger une opinion avant de nous rejoindre ensuite si vous estimez cette expérience concluante.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à joindre Michel Jacques (06 35 32 44 67) ou Marie-Noëlle Nauroy (03 81 56 86 98) ou Jacqueline Faedo (03 81 56 92 36).

Alors à bientôt?



Gym sénior à Devecey - le mercredi de 14h00 à 15h30

Vous avez 60 ans et plus, venez pratiquer la gym - équilibre - motricité - cardio - renforcement - souplesse etc ...

Prévention, plaisir et convivialité avec un professeur diplômé EPGV (éducation physique de gym volontaire).

Les cours reprendront le mercredi 23 septembre 2015 à l'école maternelle de Devecey.

Renseignements au 09 53 14 25 90 ou 06 02 36 08 72.

EPGV - 5 Avenue de Bourgogne - 25000 Besançon

Affichage

Tout affichage publicitaire ou relatif à un évènement quel qu'il soit, sur le domaine public, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la mairie sous risque d'être enlevé par les services municipaux.

Animation



Depuis le 17 juin, un camion ambulant a pris place au centre du village chaque mercredi (de 14h00 à 17h30) et dimanche (de 13h30 à 17h30).

Il propose à la vente, des glaces, des boissons sans alcool et de la confiserie. Il est stationné devant les annexes de la Halle.

Terrain de football

A l'instar du tennis, les footballeurs pourront pratiquer leur sport favori dans de meilleures conditions grâce au projet de rénovation de la pelouse, de la mise aux normes du terrain stabilisé et de l'achat de nouveaux abris de touche, actés lors du conseil municipal du 19 mai 2015.

Les spécialistes de l'engazonnement proposent les travaux en deux temps : au printemps (désherbant et fertilisation) et puis à l'automne (sablage, aération par carottage et semis). Une immobilisation minimum de deux semaines s'imposera aux joueurs après chaque intervention. Une rencontre avec le président du club va permettre d'envisager cette rénovation dans les meilleures conditions possibles.

Il restera à améliorer l'accueil de tous les sportifs en réhabilitant les vestiaires et en aménageant un pool house.

Accessibilité bâtiments communaux

Depuis le 1er janvier 15, une règle d'or s'impose. Tous les établissements recevant du public doivent être accessibles à tout public et quels que soient l'âge ou le handicap.

La mairie doit élaborer un échéancier de travaux de mise aux normes avant le 27 Septembre prochain.

Suite à celui-ci, un délai de 3 ans sera accordé par l'état pour effectuer ces travaux.

Une expertise préalable a été réalisée par la société SOCOTEC pour nous aider à recenser les écarts avec la réglementation et préconiser une mise aux normes.

Pour notre commune, le point critique est principalement l'accès à la mairie : un projet de rampe sera bientôt à l'étude.

TRANQUILLITE PUBLIQUE

Le 17 avril, les habitants des immeubles Néolia et Habitat 25 ont été conviés à une réunion initiée par la mairie, les réunissant autour des représentants de Néolia, de la gendarmerie et des élus.

L'objet était de faire un point sur la question récurrente des troubles de voisinage : nuisances sonores, insultes, incivilités, consommation de stupéfiants dans les halls, dégradations, violences.

Les habitants ont pu exprimer leurs difficultés, échanger avec les différents interlocuteurs. Le sentiment d'insécurité reste important pour les habitants des immeubles qui se sont déplacés. Gérer les problèmes de sécurité nécessite une coordination des différents acteurs, habitants compris.

Les gendarmes ne peuvent intervenir que s'ils sont prévenus et le bailleur ne peut rien faire si les usagers eux mêmes donnent accès aux bâtiments. La tranquillité publique est l'affaire de tous !

Il a été abordé la question des cambriolages dont la fréquence s'est nettement accrue ces dernières semaines sur Devecey. La gendarmerie fait ce même constat dans les villages alentours.

De façon générale, et d'autant plus actuellement dans cette période de cambriolages, chacun doit se sentir concerné. Il est demandé à tous de transmettre toutes observations interpellantes (en gendarmerie ou en mairie) car c'est en recoupant les informations que les gendarmes peuvent orienter une recherche et agir efficacement.

Le maire est garant de la tranquillité publique sur le territoire de la commune. La mairie est à votre écoute.

Soyons vigilants tous ensemble !



COMITE D'ANIMATION DE DEVECEY

❖ La commémoration du vendredi 8 mai

Soleil et douceur étaient au rendez-vous pour la cérémonie de commémoration du 8 mai qui a réunit de nombreux develçois. Pour cette cérémonie, l'équipe municipale avait invité le maire de Chevroz, Mr Yves BILLECARD, sa commune ne disposant pas de lieu de commémoration.

Une dizaine d'enfants a participé à cette cérémonie : lecture à plusieurs voix d'un texte sur la libération de Devecey et le traditionnel appel aux morts. Merci à Mr Nauroy, trompettiste et à la chorale pour leur participation musicale appréciée par tous. Merci également à Mr Dominique Chaillot pour l'organisation du déroulement de la cérémonie et aux enfants. Merci enfin à tous ceux qui se sont déplacés.



Social

Pays des 7 Rivières «Une nouvelle étape vers l'emploi»

Pendant 9 mois, l'association du Pays des 7 Rivières a accompagné 33 personnes pour développer leur autonomie dans la recherche d'emploi, par le biais d'un suivi personnalisé et d'ateliers thématiques. Un projet en milieu rural soutenu par le Conseil Général.

Bien que localisé en Haute-Saône, l'association, forte de 30 années d'expériences dans le domaine de la formation et de l'insertion, a souhaité mettre en place une action à l'intention des habitants de la Communauté de Communes de la Dame Blanche et de la Bussière.

D'octobre 2014 à juin 2015, ces personnes se sont rendues à la maison des services de Devecey, une demi-journée par semaine, le mercredi, pour suivre des ateliers «techniques» (réalisation d'un C.V, informatique, préparation aux entretiens ...) et favoriser le partage d'expériences, la reprise de confiance en soi. A l'issue de cette action :

5 personnes sont entrées en formation et 15 personnes ont trouvé un emploi.

L'association du Pays des 7 Rivières a pu compter sur le soutien de plusieurs partenaires :

- Le CMS de Devecey,
- Communauté de Communes de la Dame-Blanche et de la Bussière,
- Pôle emploi de Besançon,
- Mission locale espace jeunes,
- CCAS de Devecey.

Si vous souhaitez de plus amples informations :

- Place du souvenir français - BP 26 - 70190 RIOZ
- Tél : 03.84.91.95.04
- Mail : association@paysdes7rivieres.org
- www.pays-des-7-rivieres.com

..... Comité fleurissement



Un comité «fleurissement» a été créé. Une réunion préparatoire a été organisée le 23 avril dernier en vue d'organiser le fleurissement de la commune le 16 mai.

Develçois et élus se sont retrouvés à la halle pour fleurir les différents endroits préalablement préparés par les agents municipaux. Ainsi le cimetière, le massif de la Vierge et la Vierge, les troncs d'arbres du centre commercial, le parterre de la poste, les bacs devant les écoles et les escaliers de la Mairie ont été embellis de jolies fleurs. Les gros pots de l'esplanade de la halle ont été garnis de petits arbustes. A

l'issue du fleurissement, nous avons passé un moment convivial autour d'un café.

Le comité fleurissement se réunira de nouveau à la rentrée pour préparer les plantations d'automne et travailler sur l'aménagement du rond-point du Super U.

Nous espérons que vous viendrez nombreux nous rejoindre en apportant vos idées et vos petites mains vertes !

..... Nos enfants

ECOLE MATERNELLE DE DEVECEY

Les échanges entre l'école maternelle et le centre Bellevaux

Depuis une dizaine d'années, l'école maternelle a des liens avec les résidents du Centre de Long Séjour Bellevaux.

2014/2015 a également été une année d'échanges de courriers et de rencontres entre les jeunes enfants de l'école et les personnes très âgées (2 d'entre elles ont 103 ans !).



Puis, au mois d'avril, avec un jeu de loto des lettres a été organisé. En mai, ce sont les élèves de la classe de Grande section qui se sont déplacés à Besançon pour « pique-niquer » avec les papis et mamies pour participer avec eux à des Olympiades.

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 21 juin, puisque quelques résidents viendront visiter l'exposition réalisée par les 3 classes, travail de l'année autour d'œuvres et d'artistes contemporains.